

- LEGENDE HAIES ACCES CHEMIN DU FOUGERAY :**
- Emprise voie verte (3,00 m)
Voie verte positionnée pour permettre la préservation des sujets remarquables côté Ouest du chemin du Fougeray
 - Emprise voie élargie (5,50 m)
Voie élargie pour permettre la desserte du lotissement double sens de circulation (nécessaire au regard du nombre de logements créés)
Décalage de la voie des sujets remarquables grâce à l'emprise voie verte
 - Haie bocagère recrée / renforcée (2,00 m)
Haie dégradée existante sur de faibles portions, sous forme arbustive
Haie bocagère qualitative recrée / renforcée sur talus
 - Masses arbustives supprimées
Haie dégradée existante sur de faibles portions, sous forme arbustive, supprimée afin de permettre la préservation des sujets de l'autre côté de la voie. Recruee le long du nouveau tracé de voie.
 - Arbres existants préservés
Sujets d'importance ou remarquables
 - Arbres existants supprimés
Sujet à faible valeur environnementale, peu développé
 - Zone de déclassement souhaité
Haie inexistante sur une importante partie du linéaire ou existant sous forme arbustive peu développée

- CONSTITUTION DE LA HAIE BOCAGÈRE RECRÉÉE**
- Dans une logique ERC, la haie bocagère située à l'Est du chemin du Fougeray sera replantée et confortée, afin d'améliorer son état actuel. L'objectif étant de recréer un écran vert qualitatif et assurer la continuité écologique de part et d'autre du chemin.
- Ainsi, la haie plantée, sera pluri-stratifiée, avec une strate arbustive et une strate arborée, toutes deux composées d'essences locales.
- Pour la strate arborée :
Plantation de baliveaux 10/12 à raison d'une unité pour 5 m² de haie créée.
- Castanea sativa 10%
 - Prunus avium 15%
 - Quercus petraea 20%
 - Quercus robur 25%
 - Sorbus domestica 15%
 - Sorbus torminalis 15%
- Pour la strate arbustive :
Plantation de jeunes plants 40/60 en racines nues avec filet de protection faune à raison d'une unité par m² de haie créée.
- Cornus sanguinea 15%
 - Corylus avellana 10%
 - Cytisus scoparius 10%
 - Euonymus alatus 15%
 - Ligustrum vulgare 15%
 - Rosa canina 10%
 - Sambucus nigra 15%
 - Viburnum opulus 10%

Cette modification du chemin du Fougeray s'inscrit dans le cadre de la création d'un lotissement du même nom.
A l'échelle de l'opération, au stade avant-projet de l'étude, le bilan chiffré concernant les haies est le suivant :

- 110 m² de haie dégradée / fourrés arbustifs supprimés
- 2 325 m² de haie bocagère qualitative recrée sur les tranches 1 et 2 du projet / chemin du Fougeray et voie verte Sud

Environ 1200 ml complémentaires de haie bocagère seront recréés sur les tranches 3, 4 et 5 (Linéaire estimé sur la base des études au stade esquisse).

Commune de L'Huisserie
Mairie
1 rue de la mairie
53900 L'HUISSERIE
Tel: 03 53 22 40 40

MAYENNE (53)

Commune de L'Huisserie

L'HUISSERIE
Vivre entre Baie et Rivière

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20230619-Soc-00-094-2023-DE

LOTISSEMENT DU FOUGERAY
Haies préservées / Recrues

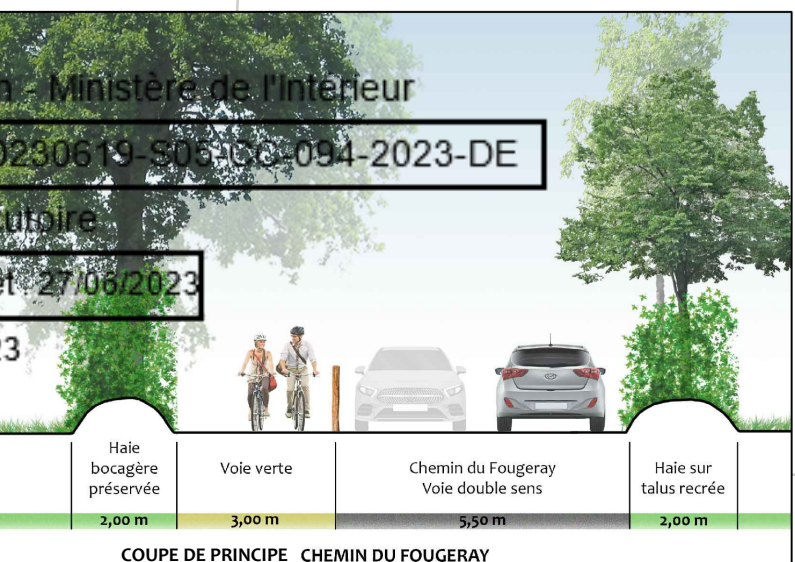
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 27/06/2023

Mise en ligne: 27-06-23

PLAN AVP

DOSSIER N°	ETABLI PAR	YO	DATE	DESCRIPTION
045				
A	02/10/2022			Plan AVP Haies préservées / Recrues première version
B	07/11/2022			Compléments légende



Le départ en balade